

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie (le « FNB »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du FNB. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du FNB n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	11 836	10 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	32
Dividendes à recevoir	34	38
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	1	–
Total de l'actif	11 894	10 667
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	7	6
Total du passif	7	6
Actif net attribuable aux porteurs de parts	11 887	10 661

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Parts en \$ CA	118,87	106,61	11 887	10 661

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Dividendes	220	220
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	1	1
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(51)	(170)
Profit (perte) net(te) latent(e)	1 287	(679)
Revenu tiré du prêt de titres	1	–
Total des revenus (pertes)	1 458	(628)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	24	21
Rabais sur les frais de gestion	(18)	(16)
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	6	12
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	12	17
Charges absorbées par le gestionnaire	–	11
Charges nettes	12	6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	1 446	(634)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	25	30
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	1 421	(664)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	14,20	(6,63)	1 421	(664)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	10 661	10 178
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1 421	(664)
Distributions versées aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(176)	(194)
Gains en capital	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(18)	(16)
Total des distributions versées aux porteurs de parts	(194)	(210)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	–	1
Réinvestissement des distributions	–	–
Paievements au rachat de parts	(1)	–
Total des opérations sur les parts	(1)	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	1 226	(873)
À la clôture	11 887	9 305
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts	
Parts en circulation, à l'ouverture	100	100
Émises	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	–	–
Parts en circulation, à la clôture	100	100

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	1 421	(664)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	51	169
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(1 287)	679
Achat de placements	(376)	(1 172)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	373	1 170
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	3	(2)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	1	7
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	186	187
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	–	1
Paievements au rachat de parts	(1)	–
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(194)	(210)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(195)	(209)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9)	(22)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	32	66
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	23	43
Trésorerie	23	43
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	23	43
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	224	225
Impôts étrangers payés	25	30
Intérêts reçus	1	1
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Acadia Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	399	9	13
Activia Properties Inc.	Japon	Biens immobiliers	3	10	9
Advance Residence Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	5	15	16
Aedifica SA	Belgique	Biens immobiliers	186	25	18
AEON Mall Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	355	7	7
AEON REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	7	8	9
AGNC Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	2 840	47	40
Agree Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	389	33	40
Airport City Ltd.	Israël	Biens immobiliers	225	6	5
Alexander & Baldwin Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	281	7	7
Alexandria Real Estate Equities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	610	136	98
Fonds de placement immobilier Allied	Canada	Biens immobiliers	496	19	10
Allreal Holding AG	Suisse	Biens immobiliers	59	16	15
Alony Hetz Properties & Investments Ltd.	Israël	Biens immobiliers	647	12	7
American Assets Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	191	8	7
American Homes 4 Rent, cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 305	59	68
American Tower Corp., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 826	551	573
Americold Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	1 110	44	42
Amot Investments Ltd.	Israël	Biens immobiliers	847	8	5
Annaly Capital Management Inc.	États-Unis	Services financiers	1 923	66	52
Apartment Investment & Management Co.	États-Unis	Biens immobiliers	521	5	6
Apollo Commercial Real Estate Finance Inc.	États-Unis	Services financiers	554	8	7
Apple Hospitality REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	885	17	18
Arbor Realty Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	673	13	14
ARGAN SA	France	Biens immobiliers	48	5	5
Aroundtown SA	Allemagne	Biens immobiliers	2 774	20	12
Ascendas Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	13 928	39	42
Ascott Trust	Singapour	Biens immobiliers	10 708	11	11
Assura PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	11 620	13	9
Atrium Ljungberg AB	Suède	Biens immobiliers	180	5	6
AvalonBay Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	556	149	169
Azrieli Group Ltd.	Israël	Biens immobiliers	143	14	13
The Berkeley Group Holdings PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	388	27	33
Big Yellow Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	732	16	17
Blackstone Mortgage Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	647	24	17
Boardwalk Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	160	8	14
Boston Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	564	73	61
The British Land Co. PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	2 921	24	23
Brixmor Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 172	31	44
Broadstone Net Lease Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	730	20	19
BWP Trust	Australie	Biens immobiliers	1 994	7	7
CA Immobilien Anlagen AG	Autriche	Biens immobiliers	134	6	5
Camden Property Trust	États-Unis	Biens immobiliers	413	73	69
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	Canada	Biens immobiliers	655	34	36
CapitaLand Investment Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	9 147	32	30
CapitaLand Mall Integrated Commercial Trust	Singapour	Biens immobiliers	17 822	35	40
CareTrust REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	555	15	23
Castellum AB	Suède	Biens immobiliers	1 594	33	32
Catena AB	Suède	Biens immobiliers	146	9	11
CBRE Group Inc., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 214	129	204
Centuria Industrial REIT	Australie	Biens immobiliers	2 089	7	6
Charter Hall Group	Australie	Biens immobiliers	1 825	24	27
Charter Hall Long WALE REIT	Australie	Biens immobiliers	2 548	11	10
Charter Hall Retail REIT	Australie	Biens immobiliers	2 021	7	7
Chartwell résidences pour retraités	Canada	Soins de santé	1 058	12	16
Chimera Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	313	6	7
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	Canada	Biens immobiliers	1 084	15	16
City Developments Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	1 730	12	10
CK Asset Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	7 111	57	42
Claros Mortgage Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	504	10	5
Cofinimmo	Belgique	Biens immobiliers	149	24	15
Comforia Residential REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	3	9	9
COPT Defense Properties	États-Unis	Biens immobiliers	440	14	18
Cousins Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	593	27	24
Covivio	France	Biens immobiliers	210	20	17

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Crown Castle International Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	1 694	351	271
CT Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	291	4	5
CTP NV	Pays-Bas	Biens immobiliers	447	9	11
CubeSmart	États-Unis	Biens immobiliers	876	49	64
Cushman & Wakefield PLC	États-Unis	Biens immobiliers	646	14	12
Daito Trust Construction Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	235	32	39
Daiwa House REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	9	30	20
Daiwa Office Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	2	5	6
Derwent London PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	385	20	17
Dexus Property Group	Australie	Biens immobiliers	4 164	38	30
DiamondRock Hospitality Co.	États-Unis	Biens immobiliers	802	10	9
Digital Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 273	223	278
Diös Fastigheter AB	Suède	Biens immobiliers	362	4	4
Domain Holdings Australia Ltd.	Australie	Services de communication	978	3	3
Douglas Emmett Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	625	23	15
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	Canada	Biens immobiliers	1 032	14	15
Easterly Government Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	375	6	7
EastGroup Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	186	41	47
Empire State Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	526	6	8
Entra ASA	Norvège	Biens immobiliers	280	6	5
EPR Properties	États-Unis	Biens immobiliers	292	15	19
Equinix Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	366	393	438
Equity Commonwealth	États-Unis	Biens immobiliers	398	14	11
Equity Lifestyle Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	696	64	67
Equity Residential	États-Unis	Biens immobiliers	1 340	127	135
ESR-LOGOS REIT	Singapour	Biens immobiliers	22 615	9	7
Essential Properties Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	682	21	31
Essex Property Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	250	89	100
Eurocommercial Properties NV	Pays-Bas	Biens immobiliers	167	5	6
eXp World Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	334	6	6
Extra Space Storage Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	819	169	199
Fabege AB	Suède	Biens immobiliers	871	17	12
Fastighets AB Balder	Suède	Biens immobiliers	2 578	30	31
Federal Realty Investment Trust	États-Unis	Biens immobiliers	289	39	45
Fonds de placement immobilier First Capital	Canada	Biens immobiliers	830	14	16
First Industrial Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	514	34	39
FirstService Corp.	Canada	Biens immobiliers	152	28	38
Forestar Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	73	3	3
Four Corners Property Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	352	12	14
Frasers Centrepoint Trust	Singapour	Biens immobiliers	4 299	10	10
Frasers Logistics & Industrial Trust	Singapour	Biens immobiliers	14 270	18	17
Frontier Real Estate Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	2	8	8
Gaming and Leisure Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 021	57	71
Gecina SA	France	Biens immobiliers	175	29	27
Getty Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	177	7	8
Global Net Lease Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	765	12	9
GLP J-REIT	Japon	Biens immobiliers	19	36	24
Goodman Group	Australie	Biens immobiliers	7 209	144	250
Goodman Property Trust	Nouvelle-Zélande	Biens immobiliers	4 651	9	8
GPT Group, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	7 508	32	35
Grainger PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	2 640	13	12
Grand City Properties SA	Allemagne	Biens immobiliers	271	7	5
Fiducie de placement immobilier Granite	Canada	Biens immobiliers	249	22	20
Great Portland Estates PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	1 461	12	9
Growthpoint Properties Australia Ltd.	Australie	Biens immobiliers	1 031	2	3
Fonds de placement immobilier H&R	Canada	Biens immobiliers	1 008	12	12
Hammerson PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	1 715	7	10
Hang Lung Development Co.	Hong Kong	Biens immobiliers	3 013	5	6
Hang Lung Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	6 576	19	9
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	États-Unis	Services financiers	430	21	20
Healthcare Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 487	51	36
Healthpeak Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 768	96	86
Hemnet Group AB	Suède	Services de communication	309	8	15
Henderson Land Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 164	28	22
Highwoods Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	409	21	19

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Hilton Grand Vacations Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	287	16	14
Home Consortium Ltd.	Australie	Biens immobiliers	577	4	4
HomeCo Daily Needs REIT	Australie	Biens immobiliers	6 549	8	8
Hongkong Land Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	4 052	26	20
Host Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 758	58	66
Howard Hughes Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	195	21	20
Hufvudstaden AB, A	Suède	Biens immobiliers	407	8	8
Hulic Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	1 991	24	27
Hulic REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	5	7	7
Hysan Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	2 324	9	5
ICADE	France	Biens immobiliers	122	9	5
Ichigo Inc.	Japon	Biens immobiliers	840	3	3
Immofinanz AG	Autriche	Biens immobiliers	126	4	3
Independence Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	877	25	24
Industrial & Infrastructure Fund Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	10	18	11
Industrial Buildings Corp. Ltd.	Israël	Biens immobiliers	2 298	10	8
Ingenia Communities Group	Australie	Biens immobiliers	1 487	6	7
Inmobiliaria Colonial SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	938	10	9
Innovative Industrial Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	109	22	20
InterRent Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	548	7	7
InvenTrust Properties Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	264	10	10
Invincible Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	26	12	15
Invitation Homes Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 243	105	107
Iron Mountain Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 134	58	182
Israel Canada T.R Ltd.	Israël	Biens immobiliers	583	3	3
Japan Hotel REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	20	13	14
Japan Logistics Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	4	9	10
Japan Metropolitan Fund Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	27	29	25
Japan Prime Realty Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	4	12	13
Japan Real Estate Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	5	24	27
Japan Rental Housing Investments Inc.	Japon	Biens immobiliers	8	9	7
JBG SMITH Properties	États-Unis	Biens immobiliers	321	11	8
JM AB	Suède	Consommation discrétionnaire	246	6	7
Jones Lang LaSalle Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	185	47	67
Kenedix Office Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	16	22	23
Kennedy-Wilson Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	295	8	4
Keppel DC REIT	Singapour	Biens immobiliers	5 278	12	12
Keppel REIT	Singapour	Biens immobiliers	8 811	9	9
Kerry Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	2 237	7	6
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	455	9	10
Kilroy Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	457	37	24
Kimco Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	2 571	69	81
Kite Realty Group Trust	États-Unis	Biens immobiliers	853	23	31
Klépierre	France	Biens immobiliers	869	26	39
Kojamo Oyj	Finlande	Biens immobiliers	558	15	9
Ladder Capital Corp.	États-Unis	Services financiers	440	6	7
Lamar Advertising Co., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	341	43	62
Land Securities Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	2 921	35	34
LaSalle LOGIPORT REIT	Japon	Biens immobiliers	7	14	9
LEG Immobilien GmbH	Allemagne	Biens immobiliers	291	48	41
Lexington Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	1 134	19	15
The Link Real Estate Investment Trust	Hong Kong	Biens immobiliers	10 000	102	68
LondonMetric Property PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	7 726	29	29
LTC Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	166	7	8
The Macerich Co.	États-Unis	Biens immobiliers	840	16	21
Mack-Cali Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	305	7	7
Mapletree Commercial Trust	Singapour	Biens immobiliers	9 005	15	14
Mapletree Industrial Trust	Singapour	Biens immobiliers	8 061	21	21
Mapletree Logistics Trust	Singapour	Biens immobiliers	13 170	23	20
Marcus & Millichap Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	94	5	5
Medical Properties Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 323	56	18
Melison Ltd.	Israël	Biens immobiliers	99	9	10
Mericalys SA	France	Biens immobiliers	366	6	7
MERLIN Properties SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	1 297	17	22
MFA Financial Inc.	États-Unis	Services financiers	397	6	7

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Mid-America Apartment Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	455	103	98
Mirvac Group, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	15 436	34	31
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	4 607	91	98
Mitsubishi Estate Logistics REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	2	7	7
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	10 694	98	135
Mitsui Fudosan Logistics Park Inc. REIT	Japon	Biens immobiliers	2	8	8
Mobimo Holding AG	Suisse	Biens immobiliers	28	11	12
Montea SCA	Belgique	Biens immobiliers	67	9	8
Mori Hills REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	6	7	7
MORI TRUST Sogo REIT Inc.	Japon	Services financiers	10	7	6
National Health Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	162	12	18
National Retail Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	714	38	47
National Storage Affiliates Trust	États-Unis	Biens immobiliers	271	18	18
National Storage REIT	Australie	Biens immobiliers	4 902	10	12
NETSTREIT Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	287	7	6
New World Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 372	30	9
Newmark Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	549	7	12
Nippon Accommodations Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	2	12	12
Nippon Building Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	30	44	37
Nippon Prologis REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	9	35	21
Nomura Real Estate Holdings Inc.	Japon	Biens immobiliers	405	12	15
Nomura Real Estate Master Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	16	27	22
Nyfosa AB	Suède	Biens immobiliers	625	8	10
Omega Healthcare Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	958	37	53
Opendoor Technologies Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 241	6	6
ORIX JREIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	11	21	16
Outfront Media Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	519	14	13
Pan Pacific International Holdings Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	1 499	40	52
Pandox AB	Suède	Biens immobiliers	359	7	10
Park Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	813	17	15
Parkway Life Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	1 520	6	7
Pebblebrook Hotel Trust	États-Unis	Biens immobiliers	462	12	8
PennyMac Mortgage Investment Trust	États-Unis	Services financiers	339	6	7
PEXA Group Ltd.	Australie	Biens immobiliers	486	5	7
Phillips Edison & Co. Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	477	21	24
PotlatchDeltic Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	306	20	19
Precinct Properties Group	Nouvelle-Zélande	Biens immobiliers	6 216	6	7
Primary Health Properties PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	5 143	12	10
Prologis Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	3 615	583	616
PSP Swiss Property AG, nom.	Suisse	Biens immobiliers	179	28	36
Public Storage	États-Unis	Biens immobiliers	620	245	304
Rayonier Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	477	21	21
REA Group Ltd.	Australie	Services de communication	197	25	37
Ready Capital Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	621	11	6
Realty Income Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	3 414	279	292
Regency Centers Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	652	49	64
Region RE Ltd.	Australie	Biens immobiliers	4 551	11	10
Relo Holdings Inc.	Japon	Biens immobiliers	369	9	7
Retail Opportunity Investments Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	482	10	10
Rexford Industrial Realty Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	843	67	57
Rightmove PLC	Royaume-Uni	Services de communication	3 106	25	35
Fonds de placement immobilier RioCan	Canada	Biens immobiliers	1 174	25	24
Rithm Capital Corp.	États-Unis	Services financiers	1 889	24	29
RLJ Lodging Trust	États-Unis	Biens immobiliers	602	10	7
Ryman Hospitality Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	230	23	33
Sabra Health Care REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	899	16	23
Safehold Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	178	9	6
Safestore Holdings PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	839	16	14
Sagax AB, cat. B	Suède	Biens immobiliers	836	27	32
Savills PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	518	10	11
SBA Communications Corp., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	420	164	137
Scentre Group	Australie	Biens immobiliers	20 346	53	70
Seaport Entertainment Group	États-Unis	Biens immobiliers	22	1	1
SEGRO PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	4 805	92	76
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	2 343	61	88

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Sekisui House REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	16	14	11
Shaftesbury Capital PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	5 343	10	14
Shurgard Self Storage Europe SARL	Belgique	Biens immobiliers	248	16	16
Simon Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 270	192	290
Sino Land Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	13 694	23	20
Sirius Real Estate Ltd.	Allemagne	Biens immobiliers	5 212	7	9
SITE Centers Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	185	13	15
SL Green Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	258	22	24
Smart Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	508	13	14
The St. Joe Co.	États-Unis	Biens immobiliers	216	12	17
STAG Industrial Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	704	33	37
Starts Corp. Inc.	Japon	Biens immobiliers	113	3	4
Starwood Property Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	1 163	32	32
Stockland, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	9 359	34	46
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	1 669	63	76
Sun Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	483	107	88
Sun Hung Kai Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 712	95	85
Sunstone Hotel Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	793	11	11
Suntec Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	7 242	11	10
Supermarket Income REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	4 867	10	7
Swire Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	4 128	14	11
Swiss Prime Site AG	Suisse	Biens immobiliers	301	37	46
TAG Immobilien AG	Allemagne	Biens immobiliers	656	20	16
Tanger Factory Outlet Centers Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	421	10	19
Terreno Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	371	30	33
Tokyo Tatemono Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	771	14	17
Tokyu Fudosan Holdings Corp.	Japon	Biens immobiliers	2 332	16	22
Tritax Big Box REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	8 692	29	25
Two Harbors Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	404	10	8
UDR Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 193	72	73
UMH Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	252	6	7
Unibail-Rodamco SE/WFD Unibail-Rodamco NV	Pays-Bas	Biens immobiliers	466	38	55
The Unite Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	1 295	21	22
United Urban Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	12	18	16
UOL Group Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	2 061	14	12
Urban Edge Properties	États-Unis	Biens immobiliers	446	9	13
Ventas Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 574	99	136
VGP NV	Belgique	Biens immobiliers	53	13	7
VICI Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 050	151	182
Vicinity Centres	Australie	Biens immobiliers	15 059	24	31
Vonovia SE	Allemagne	Biens immobiliers	2 730	195	135
Vornado Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	615	31	33
W. P. Carey Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	853	81	72
Wallenstam AB	Suède	Biens immobiliers	1 376	13	11
Warehouses De Pauw SCA	Belgique	Biens immobiliers	683	32	25
Washington Real Estate Investment Trust	États-Unis	Biens immobiliers	342	10	8
Welltower Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 345	237	405
The Wharf (Holdings) Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	3 751	14	14
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	6 071	37	29
Wihlborgs Fastigheter AB	Suède	Biens immobiliers	1 047	14	16
Workspace Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	541	5	6
Xenia Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	397	9	8
Y.H. Dimri Construction & Development Ltd.	Israël	Services financiers	28	3	3
Total des actions				11 069	11 836
Coûts de transaction				(11)	–
Total des placements				11 058	11 836
Trésorerie et équivalents de trésorerie					23
Autres éléments d'actif moins le passif					28
Actif net attribuable aux porteurs de parts					11 887

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	67,1
Japon	8,5
Australie	5,4
Royaume-Uni	3,5
Hong Kong	2,9
Singapour	2,3
Canada	2,1
Suède	1,7
Allemagne	1,7
France	1,3
Suisse	0,9
Autre	0,8
Belgique	0,6
Israël	0,5
Luxembourg	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fiducies de placement immobilier – Spécialisé	24,8
Gestion et promotion immobilière	15,4
Fiducies de placement immobilier – Commerce de détail	13,4
Fiducies de placement immobilier – Produits industriels	13,2
Fiducies de placement immobilier – Résidentiel	9,8
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	7,3
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	4,9
Fiducies de placement immobilier – Diversifiées	4,4
Fiducies de placement immobilier – Hypothécaire	2,1
Fiducies de placement immobilier – Hôtellerie et villégiature	1,8
Biens ménagers durables	1,1
Médias et services interactifs	0,8
Commerce de détail généraliste	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2
Hôtels, restaurants et loisirs	0,1
Fournisseurs et services de soins de santé	0,1

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	67,4
Japon	8,1
Australie	5,3
Royaume-Uni	3,5
Hong Kong	3,0
Canada	2,5
Singapour	2,3
Suède	1,6
Allemagne	1,5
France	1,2
Suisse	0,9
Belgique	0,7
Autre	0,6
Israël	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Luxembourg	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fiducies de placement immobilier – Spécialisé	25,0
Gestion et promotion immobilière	16,1
Fiducies de placement immobilier – Produits industriels	13,9
Fiducies de placement immobilier – Commerce de détail	12,8
Fiducies de placement immobilier – Résidentiel	9,6
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	5,9
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	4,5
Fiducies de placement immobilier – Diversifiées	4,1
Fiducies de placement immobilier – Hypothécaire	2,4
Fiducies de placement immobilier – Hôtellerie et villégiature	2,3
Biens ménagers durables	1,0
Médias et services interactifs	0,7
Commerce de détail généraliste	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Services de télécommunications diversifiés	0,2
Hôtels, restaurants et loisirs	0,2
Fournisseurs et services de soins de santé	0,1
Services et fournitures commerciaux	0,1

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 a) pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2024.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11, le cas échéant.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt ou taxe applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

10. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 25 août 2020

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole QRET le 25 août 2020. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2024 était de 118,92 \$ (106,58 \$ au 31 mars 2024).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,40 %.

Au 30 septembre 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 118,87 \$ (106,62 \$ au 31 mars 2024), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 118,87 \$ (106,61 \$ au 31 mars 2024).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
298	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	552	171
Valeur des biens reçus en garantie	583	180

	30 septembre 2024		30 septembre 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	1	100,0	–	–
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	1	100,0	–	–
Paiements à l'agent de prêt de titres	–	–	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	1	100,0	–	–

d) Commissions

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2024 et 2023, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive GBS Developed Markets Real Estate CAD, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de promotion immobilière de marchés développés.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	30 septembre 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	8 001	17	–	8 018				
JPY	1 015	2	–	1 017				
AUD	641	–	–	641				
EUR	518	–	–	518				
GBP	422	(1)	–	421				
HKD	326	–	–	326				
SGD	272	–	–	272				
SEK	205	–	–	205				
CHF	109	–	–	109				
ILS	54	–	–	54				
NZD	15	–	–	15				
NOK	5	–	–	5				
Total	11 583	18	–	11 601				
% de l'actif net	97,4	0,2	–	97,6				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(580)	(4,9)	580	4,9

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	7 204	19	–	7 223				
JPY	868	1	–	869				
AUD	565	–	–	565				
EUR	440	–	–	440				
GBP	380	–	–	380				
HKD	305	–	–	305				
SGD	247	6	–	253				
SEK	169	–	–	169				
CHF	96	1	–	97				
ILS	48	–	–	48				
NZD	8	–	–	8				
NOK	4	–	–	4				
Total	10 334	27	–	10 361				
% de l'actif net	96,9	0,3	–	97,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(518)	(4,9)	518	4,9

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2024	1 184	10,0	(1 184)	(10,0)
31 mars 2024	1 060	9,9	(1 060)	(9,9)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2024				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	11 836	–	–	11 836	10 597	–	–	10 597
Total	11 836	–	–	11 836	10 597	–	–	10 597

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2024).

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, des actions d'une juste valeur de néant (3 \$ au 31 mars 2024) ont été transférées du niveau 2 au niveau 1 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	–	7 774

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.